



Regroupement familial partiel d'une étudiante

Par **marocano**, le **28/10/2009** à **16:49**

Bonjour,

Je suis commerçant titulaire d'un titre de séjour temporaire d'un an qui expire fin Novembre et je me suis marié avec une étudiante, son titre de séjour expire aussi fin novembre 2009. On a contacté l'agence OFII pour pouvoir déposer un dossier de regroupement familial et ils nous ont fixé le rendez-vous pour le mois de janvier 2010. Le problème est que le titre de séjour de ma femme sera déjà expiré sachant qu'elle ne pourra pas le renouveler étant qu'étudiante puisqu'elle n'a pas d'inscription pour cette année! qu'est ce qu'on peut faire pour éviter un regroupement depuis le pays d'origine et est ce que le dépôt du dossier de regroupement nécessite un titre de séjour en cours de validité pour ma femme?

P.S: Ma femme était toujours en situation régulière depuis son entrée en France en 2003.

MERCI POUR VOTRE REPONSE [/b]

Par **bil**, le **13/11/2009** à **10:02**

Bonjour,

Oui en effet, pour faire un regroupement familial sur place (partiel comme vous l'appellez) il faut être en situation régulière pendant toute la durée de la procédure, moi je conseil votre femme qu'elle fasse une inscription au CNAM ou dans un autre établissement privé comme ça vous serez à l'aise vis à vis de la procédure, au pire elle peut demander une APS (autorisation provisoire de séjour) si elle a obtenu un diplôme universitaire en France pour une

durée de 6 mois , et ca marche pas pour les algériens.

moi j'ai été dans le meme cas, et j'ai réussi a faire un changement de statut car j'ai trouvé un boulot entre temps.

je vous souhaite bonne chance et que vos démarches puissent aboutir nechalalah.

bien à vous.

BIL

Par **karibou**, le **18/11/2009** à **14:51**

salam,

je suis dans la même situation que toi, je pense qu'il vaudrai mieux lui faire une inscription, sinon si vous faite la demande avant l'expiration de son titre de séjour elle aura une attestation de dépôt (récépissé) lui permettant de circuler librement.

moi en tout que j'ai fais une inscription à ma femme ainsi elle sera tranquille durant la procédure de regroupement.

ci joint mon mail kariben23@hotmail.com

pourrai tu me tenir au courant concernant ta procédure via mail, moi j'attends juste mon bilan avant de la faire.

salam